

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Waterville tenue le 23 septembre 2024 à 17h, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
Véronique Blais, conseillère au siège no. 5
René Bessette, conseiller au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Étaient absents :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no 3

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Embauche au poste de secrétaire réceptionniste
- 4.0 Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
- 5.0 Question des contribuables
- 6.0 Levée de l'assemblée

5741-2024-09-23

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;



CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais.
Appuyé par le conseiller René Bessette.
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

5742-2024-09-23

EMBAUCHE AU POSTE DE SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Waterville a besoin de combler le poste de secrétaire réceptionniste selon les conditions du poste affiché de « agent service aux citoyens » de la convention collective cols blancs;

Il est proposé par le conseiller René Bessette.
Appuyé par la conseillère Véronique Blais.
Et résolu à l'unanimité.

D'approuver l'entente d'embauche de Madame Nathalie Roy au poste de secrétaire réceptionniste et ce à partir du 25 septembre 2024.

5743-2024-09-23

POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la Ville de Waterville a adopté une telle politique le 5 novembre 2018 et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail* ;

ATTENDU QUE la Ville de Waterville s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la Ville de Waterville ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;



ATTENDU QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett.

Appuyé par le conseiller René Bessette.

Et résolu à l'unanimité.

QUE la Ville de Waterville abroge la Politique sur le harcèlement psychologique adoptée le 5 novembre 2018 (résolution n° 4170-2018-11-05);

QUE la Ville de Waterville adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail*.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable présent.

5744-2024-09-23

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett.

Appuyé par la conseillère Véronique Blais.

Et résolu à l'unanimité.

Que la présente assemblée soit levée. Il est 17h10.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, greffière-trésorière

